



Eglise protestante de Genève

Consistoire du 16 juin 2016
Point 9 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil du Consistoire

1^{er} avril 2015 – 31 mars 2016

MEMBRES

Pour mémoire, la liste qui suit, en plus de présenter les membres du Conseil du Consistoire, précise leur fonction au sein du Conseil :

- Emmanuel Fuchs, président
- Charles de Carlini, vice-président
- Anne Perréard Vité, co-présidente de l'Assemblée du Consistoire
- Joëlle Walther, co-présidente de l'Assemblée du Consistoire
- Rémy Aeberhard, trésorier
- Alain de Felice, trésorier suppléant
- Patrick Baud, Modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres
- Christine Cook, membre
- Karine Brawand, assistante

PREAMBULE

Le Conseil du Consistoire (CC) a souhaité, pour la rédaction de son rapport annuel, reprendre la même formule que l'an passé ; à savoir un rapport en trois parties. La première passe en revue de manière sommaire l'ensemble des activités et des dossiers menés durant l'année par le CC. La deuxième revient de manière plus approfondie sur quelques dossiers prioritaires listés dans la première partie. La troisième partie permet au CC de présenter les perspectives qu'il envisage pour l'année à venir.

Le CC espère que ce rapport permettra au Consistoire d'avoir une bonne vue d'ensemble des dossiers en cours et suscitera intérêt, réflexion et suggestions. Du reste, nous nous réjouissons de recevoir vos réactions lors du débat au Consistoire.

ACTIVITES ET DOSSIERS MENES DURANT L'ANNEE

Les activités et dossiers menés par les membres du CC durant l'année écoulée relèvent, d'une part de relations et de contacts entretenus avec de nombreux partenaires, d'autre part de dossiers ou de thèmes d'« étude » ayant occupé ses membres durant plusieurs séances, voire lors de séances supplémentaires, notamment par délégation¹.

CONTACTS ET RELATIONS DE TRAVAIL

Premièrement, durant l'année écoulée, le CC a entretenu et développé de nombreux contacts avec différentes entités ecclésiales.

Au niveau international avec :

- ✦ Conseil Œcuménique des Eglises (COE) : accueil du comité exécutif et organisation du 500^{ème} anniversaire de la Réforme

Au niveau romand et suisse avec :

- ✦ Conférences des Eglises Romandes (CER) : que ce soit lors des Assemblées des délégués, des différentes plateformes de travail (dont la plateforme de stratégie générale) ou de rencontres particulières, de nombreux sujets sont abordés. Il s'agit là d'une collaboration de première importance, non seulement parce que la CER gère pour nous certains ministères communs (par exemple la présence des Eglises dans les médias), mais parce que nos Eglises sont très liées. Parmi d'autres, voici quelques sujets traités : la question de la formation, la commission romande des stages, le journal romand, les questions financières et la clef de répartition, etc.
- ✦ Diocèse de Fribourg-Genève-Vaud
- ✦ Direction DM échange et mission
- ✦ Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV)

¹ Toutes les listes ci-dessous sont proposées par ordre alphabétique, sans aucun ordre d'importance.

- ⤴ Fédération des Eglises Protestantes de Suisse (FEPS), que ce soit lors des Assemblées des délégués, de la conférence des présidents ou de rencontres particulières. Parmi d'autres, voici quelques thèmes abordés : révision de sa Constitution, la place de l'EPG au sein de la FEPS et la clef de répartition, le 500^{ème} anniversaire de la Réforme, etc.
- ⤴ Paroisse de Kôniz
- ⤴ Société Biblique Suisse

Au niveau cantonal avec :

- ⤴ Eglise évangélique libre de Genève (EELG)
- ⤴ Les « Trois Bureaux » regroupant les Eglises protestante, catholique romaine et catholique chrétienne. Les principales questions traitées cette année ont eu notamment trait au rapport sur la laïcité et nos relations à l'Etat, ainsi qu'à la gestion des différentes aumôneries que nous menons en commun.
- ⤴ Réseau évangélique genevois
- ⤴ Responsables du Rassemblement des Eglises et Communautés Chrétiennes de Genève (RECG)

Deuxièmement, le CC a rencontré différents partenaires ecclésiaux directement (voire indirectement) liés à l'EPG à une ou plusieurs reprises, de sa propre initiative ou à la demande des entités concernées.

Directement liés à l'EPG :

- ⤴ Aumônerie de la prison
- ⤴ Aumônerie des HUG
- ⤴ Bureau de la Compagnie des pasteurs et des diacres
- ⤴ Chargés de ministère
- ⤴ Comité de pilotage (COPIL) de l'accompagnement au changement
- ⤴ Comité du festival jeunesse
- ⤴ Commissions du Consistoire
- ⤴ Commissions quadriennales
- ⤴ Conseil Terre Nouvelle
- ⤴ Conseils de paroisse (soirées d'information élections)
- ⤴ Déléguée EPG à Terre Nouvelle, PTNER et Cevaa
- ⤴ Délégués EPG à la Plateforme Interreligieuse (PFIR)
- ⤴ Différents Bureaux de Régions
- ⤴ Direction de l'Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales (OPCCF)
- ⤴ Direction DM échange et mission
- ⤴ Espaces
- ⤴ Faculté autonome de théologie protestante
- ⤴ Ministres du LAB
- ⤴ Responsables du Rassemblement des Eglises et Communauté Chrétiennes de Genève (RECG)
- ⤴ Service Catéchèse Formation et Animation (SCFA)
- ⤴ Société des Amis de la Faculté de Théologie (SAFT)
- ⤴ Témoigner Ensemble à Genève (TEAG)

Indirectement liés à l'EPG :

- ⤴ Association des étudiants en théologie
- ⤴ Comité de la Vie Protestante (VP)
- ⤴ Responsables du Musée International de la Réforme (MIR)
- ⤴ Société des Amis de la Faculté de Théologie (SAFT)

Troisièmement, le CC a pris contact avec différents partenaires hors du cercle ecclésial.

Avec les autorités politiques ou institutionnelles :

- ⤴ Autorités cantonales, autorités municipales, groupes parlementaires en lien avec les dossiers laïcité, aumôneries, requérants d'asile, 500^{ème} de la Réforme.
- ⤴ Responsables des différentes communautés religieuses de Genève et Plateforme interreligieuse (PFIR) ; c'est ainsi que nous avons pu mettre sur pied une célébration interreligieuse suite aux attentats de Paris.

Avec la presse :

- ⤴ Par l'entremise de la cellule médiatique, le CC et son président ont pu entretenir différents rapports avec la presse écrite (VP, TDG, Le Temps, Le Courrier, etc.) et répondre à des demandes d'interviews émanant de la presse suisse et étrangère.

Avec les donateurs :

- ⤴ Rencontres et préparation de la soirée à l'attention des grands donateurs en lien avec la Recherche de fonds.

Quatrièmement, le CC a pour mission de représenter l'EPG dans différentes manifestations, célébrations ou auprès de certaines associations. C'est ainsi que le CC a représenté l'EPG à l'occasion des événements suivants.

Au niveau cantonal :

- ⤴ Anniversaire de la Fusterie
- ⤴ Anniversaire des orgues de Saint-Pierre
- ⤴ Anniversaire du temple d'Onex
- ⤴ Assemblée de l'Eglise
- ⤴ Célébration du Rassemblement des Eglises et Communautés chrétiennes de Genève (RECG)
- ⤴ Centre Social Protestant (CSP)
- ⤴ Cérémonie du 1^{er} août de la Ville de Genève
- ⤴ Commémoration de Yom Ha Shoah
- ⤴ Commémoration du génocide arménien organisé par la FEPS
- ⤴ Concert célébration Jean Huss
- ⤴ Culte à la prison de Champ-Dollon
- ⤴ Culte de rentrée de la Faculté de théologie

- ⤴ Cultes du 1er août, du Jeûne genevois, de l'Escalade et de la Restauration
- ⤴ Inauguration du siège genevois de l'EPER
- ⤴ Inauguration Le LAB
- ⤴ Journée mondiale de l'aide humanitaire
- ⤴ Journées théologiques
- ⤴ Jubilé Castellion
- ⤴ Leçons probatoires nouvelle chaire d'éthique
- ⤴ Messe d'adieux de Mgr Farine
- ⤴ Participation aux commissions de nomination d'un professeur ordinaire et d'un professeur associé en éthique
- ⤴ Remise de diplômes aux prédicateurs
- ⤴ Soirée organisée par la Communauté juive libérale de Genève
- ⤴ Soirée des trésoriers
- ⤴ Vernissage exposition Fusterie

Au niveau international :

- ⤴ Anniversaire de la communauté de Taizé

Cinquièrement, le CC a entrepris de faire différentes visites ou accepté, en la personne de son président et/ou de son vice-président, de recevoir l'une ou l'autre délégation suite à une demande particulière.

Visites aux lieux de notre Eglise :

- ⤴ Les membres du CC se sont régulièrement rendus à des cultes, célébrations, Assemblées, fêtes ou événements particuliers aux quatre coins du canton : une manière pour le CC de manifester son intérêt pour tout ce qui se vit dans notre Eglise.

Rencontres de délégations :

- ⤴ Le CC et son président cherchent à rester disponibles ; c'est ainsi que le président seul ou accompagné a pu rencontrer différentes personnes (suisses et étrangères) sollicitant une entrevue privée (en plus des instances régulières mentionnées ci-dessus).

DOSSIERS ET THEMES ABORDES LORS DES SEANCES DU CONSEIL DU CONSISTOIRE

Une partie importante du travail du CC consiste à préparer les sessions du Consistoire. Pour cela, le choix des ordres du jour, la priorisation des objets mis en discussion et/ou à l'étude, l'échéancier, la préparation et l'instruction des dossiers (dont la rédaction des documents préparatoires) et le suivi des décisions sont au cœur du travail du CC et de son président.

Par ailleurs, le CC a le souci de rester en prise avec les nombreux objets qui se présentent à lui, que ce soit à propos de questions fondamentales, de la vie de l'Eglise, de son organisation ou des relations qu'elle entretient avec l'extérieur.

Sans entrer dans le détail de tous les sujets occupant les séances du CC, voici quelques aperçus de ceux traités au cours de cette année. Il va de soi que les points ci-dessous sont en prise directe avec la partie précédente de ce rapport, au risque de quelques redondances.

Questions fondamentales en lien avec :

- ⤴ Appréciation des ministres
- ⤴ Concept de croissance en Eglise
- ⤴ Elections conseils 2016/2020
- ⤴ Journal romand
- ⤴ Laïcité
- ⤴ Notion de membre de l'EPG
- ⤴ Objectifs prioritaires
- ⤴ Politique jeunesse
- ⤴ Question de la gouvernance
- ⤴ Théologie des ministères

Questions liées à la vie de l'Eglise :

- ⤴ Assemblée de l'Eglise
- ⤴ Aumônerie HUG
- ⤴ Budget
- ⤴ Caisse de pension
- ⤴ Célébration des 500 ans de la Réforme (parcours européen, thèses, festival jeunesse)
- ⤴ Chancellerie (envois Consistoire et Mémorial)
- ⤴ Commissions du Consistoire
- ⤴ Comptes
- ⤴ Culte de reconnaissance pour prédicateurs et chargés de ministère
- ⤴ Critères de recrutement
- ⤴ Critères de validation des nouveaux projets
- ⤴ Cultes cantonaux
- ⤴ Evaluation des Services
- ⤴ Gestion des séances du Consistoire (préparation des documents de séance)
- ⤴ Liens avec la Direction
- ⤴ Liens avec le comité de pilotage (COFIL) de l'accompagnement au changement et les consultants
- ⤴ Ministères d'appui
- ⤴ Œuvres d'entraide
- ⤴ Politique de communication
- ⤴ Politique de recrutement
- ⤴ Politique immobilière (dont la maison Mallet)
- ⤴ Prix Colladon
- ⤴ Projet Abacus
- ⤴ Projets consultants
- ⤴ Projet Eglise des enfants
- ⤴ Projet temple de la Madeleine
- ⤴ Recherche de fonds
- ⤴ Situation RH et mutation des ministres

Questions liées aux relations extérieures :

- ✦ Accueil requérants d'asile
- ✦ Evêché à Genève
- ✦ Liens avec les instances proches telles que la Plateforme interreligieuse (PFIR), le Rassemblement des Eglises et Communauté chrétiennes de Genève (RECG), etc.
- ✦ Préparation des séances de la Conférence des Eglises Romandes (CER)
- ✦ Préparation des séances de la Fédération des Eglises Protestantes de Suisse (FEPS)
- ✦ Préparations des séances des Trois Bureaux

RETOUR SUR QUELQUES DOSSIERS PRIORITAIRES

Laïcité

La nouvelle Constitution qui stipule que l'Etat entretient des relations avec les communautés religieuses a obligé l'Etat à reprendre cette question de son positionnement par rapport au religieux. Il y a d'abord eu le groupe de travail sur la laïcité (GTL) qui a rendu son rapport, puis une large consultation à laquelle nous avons participé. Cela a débouché sur un projet de loi sur la laïcité proposé par le Conseil d'Etat, auquel est venu s'ajouter un autre projet nettement moins ouvert porté notamment par le groupe « Ensemble à Gauche ».

Le projet de loi du Conseil d'Etat a le mérite de poser clairement la question des relations que l'Etat entend entretenir et de la place du religieux dans la société. Ces questions sont essentielles.

Dans l'ensemble, le projet de loi est positif et nous le soutenons ; il propose notamment une conception ouverte de la laïcité qui rappelle la neutralité de l'Etat mais également sa responsabilité à s'intéresser aux questions religieuses. Ce projet souligne aussi l'importance de l'apport des communautés religieuses dans le domaine social et ouvre la porte à d'éventuels contrats de prestations pour financer les aumôneries. Nous avons quelques réserves quant à l'article sur les biens incamérés, pour lequel nous avons proposé un amendement, ainsi que sur celui qui vise à remplacer l'ancienne loi sur le culte extérieur. Il nous faudra demeurer attentif au règlement d'application qui devrait compléter cette loi afin de garantir un usage raisonnable de l'espace public pour les communautés religieuses. Demeure la question de l'enseignement du fait religieux à l'école et de la formation des enseignants. L'importance en est soulignée, mais la question devra être encore reprise.

Avec nos partenaires de l'Eglise catholique romaine et catholique chrétienne, nous avons commencé un travail de prises de contact et d'information auprès des députés

et des groupes parlementaires. Nous avons également été auditionnés par la commission du Grand Conseil saisie de ce projet de loi. A chaque fois, nous avons été bien accueillis, par des personnes intéressées et souvent surprises de découvrir l'étendue de l'apport des Eglises dans le domaine social et nous avons pu nous placer comme des partenaires crédibles auprès des autorités.

Il est difficile à ce stade de prévoir quel accueil sera réservé à cette loi par le Grand Conseil tant le sujet transcende les clivages habituels. La position définitive de notre Eglise dépendra in fine de la version adoptée par le Grand Conseil. Nous restons donc extrêmement attentifs et proactifs sur ce dossier sensible.

Accueil des requérants d'asile

Nous sommes tous conscients que nous pourrions, comme Institution, faire plus et mieux dans ce domaine. Nous souhaitons toutefois affirmer que le Conseil du Consistoire n'est resté ni insensible ni inactif face à cette délicate problématique. Nous continuons, en lien avec nos partenaires sur le terrain (en particulier l'AGORA et l'Espace Pâquis), à chercher le juste équilibre entre le fait de maintenir un dialogue fécond avec les autorités et savoir dénoncer, le cas échéant, une politique que nous ne pouvons cautionner, entre le fait de favoriser des actions et éviter le risque de manipulation, savoir parfois se taire et, à d'autres moments, publier des déclarations communes aux trois Eglises.

Ainsi, à l'été 2015, nous avons été en première ligne (à l'occasion des manifestations "stop bunker") et avons proposé de mettre à disposition des locaux pour les requérants. Nous avons participé à plusieurs réunions organisées par la Ville et le canton. A la suite de notre interpellation répétée, nous avons été reçus par le Conseil d'Etat à deux reprises pour permettre de mettre en lien les responsables de l'accueil au niveau cantonal et nos responsables de terrain, leur offrant notamment la possibilité de favoriser des parrainages pour les requérants mineurs. De nombreuses initiatives locales de paroisses ont été organisées, certaines nécessitant notre accord pour l'usage de nos locaux. Nous avons également consacré un temps, au Consistoire de novembre, au drame de la migration et aux possibilités d'aider. Anne-Madeleine Reinmann a ainsi présenté un guide qui explique comment les paroissiennes et paroissiens peuvent venir en aide aux migrants. Ce guide a été relayé dans les lieux protestants avec une invitation du Conseil du Consistoire à se mobiliser.

Parallèlement, nous avons à plusieurs reprises encouragé les différentes communautés locales par voie d'annonces officielles à porter avec nous ce souci dans la prière. A chaque fois, ces démarches ont été accompagnées d'une déclaration commune des trois Eglises.

Jubilé de la Réforme

2017 est une date importante pour notre Eglise puisqu'elle marquera le 500^{ème} anniversaire de la Réforme. Différentes manifestations sont prévues au niveau suisse et européen. Notre Eglise a décidé de s'investir plus spécifiquement dans trois

projets : « Nos thèses pour l'Évangile », le parcours européen des cités de la Réforme et le festival jeunesse. La mise en route de ces projets, en particulier le parcours européen des cités de la Réforme pour les liens qu'il implique avec les différents partenaires (MIR – COE – FEPS, notamment, mais également la Faculté de théologie, TEAG, la PFIR, le SCFA, la Compagnie des pasteurs) et les négociations avec la Ville de Genève, a passablement occupé le Conseil du Consistoire. Nous remercions ici Mme Charlotte Kuffer pour la précieuse aide apportée dans ce projet.

L'étape genevoise marquera le début du parcours européen des cités de la Réforme et revêtira donc une certaine importance. Elle aura lieu les 3 et 4 novembre, en principe sur la pointe sud de la Plaine de Plainpalais. Autour du camion stationné à cet endroit, différentes activités et manifestations tout public sont prévues en plus de l'inauguration officielle qui réunira des représentants des Églises suisses et européennes et des autorités politiques.

Le CC s'est également investi dans le groupe de pilotage « Nos thèses pour l'Évangile » qui tend à favoriser la réflexion et la contribution de chaque lieu d'Église en vue de la rédaction des thèses genevoises. Ce projet nous conduira à l'Assemblée de l'Église de 2017, une belle fête en perspective le 21 mai.

Le Conseil du Consistoire s'est réjoui du choix, par la FEPS, de Genève pour accueillir, dans le cadre des manifestations liées au 500ème anniversaire de la Réforme, le festival jeunesse qui devrait réunir du 3 au 5 novembre 2017 des jeunes de toute la Suisse. Un comité local s'est constitué en lien avec le comité national qui pilote le projet.

Journal romand

A la suite d'un long processus initié en 2012 déjà par le comité exécutif de la CER, puis étudié depuis 2013 par la Plateforme de spécialistes Info- Com" (PSIC) de la CER, un rapport a été présenté à l'Assemblée générale de la CER le 13 juin 2015 concrétisant les voies de réalisation d'un journal romand. Deux projets concurrents étaient en lice. La préférence a été accordée au projet présenté par la Fondation « Visage protestant » élaboré en collaboration étroite avec le comité de rédaction des « Vies protestantes » de Neuchâtel et de Berne-Jura-Soleure, ainsi que du comité de rédaction de la « Vie protestante » de Genève. Restait à finaliser ce projet.

La CER a mis sur pied trois commissions chargées d'élaborer les modalités du projet final, à savoir un groupe cadre institutionnel, un groupe cadre budgétaire et un groupe cadre journalistique. Présidés par trois membres du comité exécutif de la CER, ces trois groupes de travail ont été constitués de délégués des Églises fondatrices (GE – VD – NE – Union synodale BEJUSO). Le Conseil du Consistoire y a largement participé. Un travail abondant et assidu a permis de présenter à l'assemblée générale de la CER du 5 décembre 2015 les fondements du futur journal romand. Le groupe institutionnel a retenu comme forme juridique la création d'une Sàrl. Les Églises réformées de Suisse romande, membres de la CER, ont la qualité d'associées. Elles sont actuellement au nombre de quatre et sont représentées auprès de la Sàrl par un nombre de délégués proportionnel à leurs parts sociales. Le

groupe budgétaire a élaboré un budget fondé sur les bilans des journaux des Eglises fondatrices, mais aussi sur la qualité attendue d'un journal romand, porteur des valeurs réformées. La mutualisation des forces permet toutefois à l'EPG de diminuer sensiblement ses coûts, tout en gardant une publication dont la qualité graphique et rédactionnelle sera assurée. Le nouveau journal comptera 40 pages, dont un important cahier régional de 15 pages. La charte rédactionnelle a fait l'objet d'une attention particulière ; le Conseil du Consistoire de l'EPG a notamment veillé à ce que la dimension ecclésiale et théologique y soit clairement présente.

Lors du Consistoire du 18 mars 2016, Alain de Felice et Charles de Carlini (CC), Elise Perrier (Comité de rédaction de la VP) et Alexandra Deruaz (co-directrice, chargée de la communication) ont présenté les travaux de la CER devant aboutir à la création du journal romand, appelé Réformés. L'assemblée a accepté que l'Eglise protestante de Genève entre dans CER Médias réformés Sàrl en vue de l'édition d'un journal romand. Elle a également élu ses représentants à la Sàrl. Le nouveau journal romand, sous le nom de Réformés paraîtra dès novembre 2016.

Cette décision marque une étape majeure dans la collaboration romande qui revêt une importance qui va croissant et que le Conseil du Consistoire s'applique à soutenir. Par sa représentation à l'assemblée des Eglises associées, il aura à cœur de favoriser la diffusion d'une voix protestante forte.

Théologie des ministères et célébration du 21 mai

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, la célébration de reconnaissance et d'envoi des prédicateurs, des chargés de ministère et de la Direction aura eu lieu. Cet événement, qui s'est déroulé à la cathédrale le 21 mai 2016, est d'une très grande importance dans la vie de notre Eglise. Cela pour trois raisons.

- Premièrement, cette célébration est le premier résultat concret du rapport de la théologie des ministères adopté par le Consistoire en 2014.

Jusqu'à l'EPG était restée « fidèle » à la théologie des ministères telle que définie par Calvin. Selon ce dernier, il ne pouvait y avoir que quatre ministères au sein d'une Eglise protestante : les anciens, les docteurs, les pasteurs et les diacres. Or, en adoptant le rapport de la théologie des ministères, le Consistoire donne un signal d'ouverture clair. Désormais, le fait de monter en chaire ne sera plus la prérogative des seuls docteurs, diacres et pasteurs. Les chargés de ministère et les prédicateurs dûment formés le pourront également. Bien sûr, cela n'augmente pas le nombre de ministères au sein de l'EPG. Mais cela signifie que l'EPG accepte de se donner les moyens de former ceux et celles qui souhaitent devenir « prédicateur », puis qu'elle reconnaisse cette formation en la validant par une célébration aux dimensions cantonales. Enfin, de manière plus fondamentale, cela signifie également que l'EPG prend théologiquement en compte le fait qu'il est des charismes qui, lorsqu'ils sont travaillés et reconnus, sont d'incalculables instruments au service de notre vocation commune : annoncer l'Évangile au sein de la Cité.

- La seconde raison est que cette célébration nous a permis de souligner la richesse de notre Eglise. Celle qui est constituée par chacune de nos compétences, chacun de nos dons mis au service de nos communautés.
- La troisième raison tient au fait que cette célébration est le prélude à de nombreuses autres réflexions que le Conseil du Consistoire souhaite conduire dans les temps à venir. Notamment en ce qui concerne les questions issues du rapport sur la théologie des ministères, qui demeurent encore ouvertes.

En conclusion, cette célébration nous a permis de rendre manifeste les très bonnes collaborations qui l'ont rendue possible (Compagnie des pasteurs et des diacres – Commission des ministères – Conseil du Consistoire – Direction). Certes, il reste bien du chemin à parcourir, mais beaucoup a déjà été fait. Le Conseil du Consistoire se réjouit de cela.

Gouvernance et liens avec la Direction

L'année qui se termine aura été l'occasion de nombreuses réflexions en lien avec la Gouvernance de notre Eglise, sur plusieurs niveaux. Convaincus depuis déjà plusieurs années par l'importance d'alléger les structures tout en gardant une ligne directrice claire, les membres du CC se sont penchés régulièrement sur cette question durant l'année écoulée, prenant plusieurs directions complémentaires.

Tout d'abord, au niveau du fonctionnement dans les Régions et Services, un groupe de travail composé d'Alain de Felice (CC), de Michel Châtelain (DIR), d'Olivier Lavi et Laurent Extermann (DIREL), de Blaise Menu (Compagnie) et d'Elisabeth de Watteville (consultante) s'est réuni à plusieurs reprises en vue de discerner plus finement quelles pourraient être les responsabilités et complémentarités de quelques « acteurs clé » dans l'avenir. Parmi ceux-ci, nous pouvons évoquer notamment les présidents de conseils (Régions et Services) et les présidents de pastorale (Régions et Services). En vue des changements en cours et/ou à venir, il est apparu très important de « préparer le travail en amont » afin que, au fur et à mesure que les nouvelles structures se développeront, les personnes appelées à ces places stratégiques puissent se représenter leurs rôles et les investir pleinement. Eviter des chevauchements et des ambiguïtés dans les responsabilités, clarifier les liens entre instances, envisager un accompagnement des élus : tels sont quelques-uns des axes de travail de ce groupe dit « Gouvernance ».

Mais le CC s'est aussi penché sur son propre fonctionnement. Au plan interne tout d'abord. En effet, après une année ensemble, comme membres du CC, nous avons désiré analyser notre fonctionnement et rendre plus explicite notre rôle tel que nous le percevions. Cette analyse nous a notamment permis de discerner plus finement quelques tensions dans lesquelles il n'est pas toujours aisé de se situer : entre gouverner et organiser, être informé et être impliqué, opérationnaliser et avoir une fonction stratégique... En effet, il n'est pas toujours aisé, selon les dossiers, de se situer et de participer à faire vivre l'Eglise et ses projets. C'est notamment la conviction que seule une vraie complémentarité dans nos rôles distincts entre Direction et CC peut permettre d'atteindre cet objectif, que nous avons choisi,

Direction et CC au complet, d'approfondir et de renforcer nos liens de travail. Dans cet esprit, nous avons vécu un temps de retraite avec la collaboration de Laurent Schütz. Ce week-end nous permis de nous pencher sur la complexité des équilibres entre nos deux instances qui, tout en voulant « le bien » de notre Eglise, se positionnent, par force, différemment. Sans compter que dans cette recherche d'équilibres, la Compagnie des pasteurs et des diacres a elle-même un rôle crucial à jouer, dans la même recherche de synergies et de spécificités.

Notons enfin une certitude : si cette année a déjà permis une belle avancée dans le domaine de la clarification des liens qui nous unissent tous, à tous les niveaux, nous sommes encore en chemin.

Le CC, convaincu de la direction à prendre, a cependant bien conscience que le chemin qui se présente devant lui peut être caillouteux, chacun avançant à son rythme et à sa façon. Aujourd'hui, les défis qui se présentent en termes de Gouvernance de notre Eglise, devront donc associer absolument différenciation et lignes directrices communes. Tout un programme !

Elections des conseils 2016/2020

Notre Eglise se régionalise dans une démarche « rétroCERNienne ».

Rétrocernienne car, du côté de Meyrin, on cherche la particule fondamentale de toute matière en en divisant d'autres par la violence des collisions alors que l'EPG sait que les éléments fondamentaux de l'Eglise sont les communautés de croyants, par exemple les paroisses, et que nous essayons de les agréger en Régions par l'aménité de l'amour du prochain.

Agréger et non pas mélanger, car les spécificités des entités de base doivent rester visibles, vivantes et nourrissantes pour le conglomérat ainsi obtenu. Comme rappelé depuis le vote du Consistoire sur les élections en 2020, il s'agit de faire passer la compétence juridique des paroisses à la Région en conservant précieusement leur rôle de lieux de vie, de témoignage et d'activité.

Le vote du Consistoire fut on ne peut plus ouvert : les élections devront se faire en 2020 au niveau régional. Cette rédaction permet à chaque paroisse, à chaque Région, de trouver chaussure à son pied dans cette mise en Région et d'aller à son rythme vers 2020. Le Conseil du Consistoire s'y était d'ailleurs engagé, dans son précédent rapport, en promettant de prendre en compte les besoins du lièvre comme ceux de la tortue.

C'est ainsi que le Conseil du Consistoire a organisé deux séances d'information et questions sur les élections du printemps 2016 (à Malagnou avec Emmanuel Fuchs et Alain de Felice et à la Servette avec Anne Perréard Vité en sus) et a précisé à ces occasions qu'il était prêt à considérer avec bienveillance les demandes de dérogation aux règles qui pourraient lui être soumises.

Par ailleurs, le Conseil du Consistoire a rappelé en séance du Consistoire que lesdites règles permettaient d'ores et déjà un fonctionnement quasi-régional.

Enfin, le Conseil du Consistoire sollicitera d'être invité à des rencontres avec toutes les Régions pour discuter de la manière de parvenir en 2020 à remplir les objectifs de la Vision que nous nous sommes donnée pour l'horizon 2020, notamment, d'une façon pratique, par le passage en Régions.

Deux éléments encore pour terminer sur la régionalisation et les élections de 2020 : la création le 41 mars (cette contorsion calendaire est due au fait que ce rapport porte jusqu'à mars 2016 mais qu'il aurait été fâcheux de ne pas déjà en parler) de la première Région sous forme d'association et, vu le cheminement vers la Région prévu jusqu'en 2020, le rappel que dans la fable de M. de la Fontaine, c'est la tortue qui arriva la première au but.

PERSPECTIVES

PREAMBULE

Le Conseil du Consistoire est soucieux de poursuivre la mise en œuvre des décisions et options prises par le Consistoire à la suite du processus de Montmirail. La « Vision » votée par le Consistoire pour notre Eglise constitue notre boussole, et sa réalisation concrète, notre priorité. La plupart des chantiers ouverts le sont à la suite de la réflexion issue de Montmirail.

Un des plus grands défis pour notre Conseil est de trouver le juste équilibre entre la prise en compte de l'ensemble des dossiers ouverts (voir la liste en première partie de ce rapport), qui nous contraignent à un suivi régulier et exigeant (voire très prenant en termes de temps et d'investissement), et la nécessaire prise de recul que nous nous efforçons de ménager, afin de ne pas risquer de rester seulement « le nez dans le guidon » mais d'être également à même de penser l'Eglise à plus long terme.

Les perspectives mentionnées ci-après n'ont pas pour ambition de reprendre systématiquement l'ensemble des dossiers ouverts qui vont encore nous occuper abondamment l'année prochaine, mais de faire état de l'élan et du dynamisme qui habitent le CC et qu'il entend mettre au service de l'Eglise dans son ensemble à travers les réflexions plus fondamentales qu'il entreprend.

Une Eglise qui croit

Le mot de « témoins » ou « témoignage » revient par deux fois dans le texte de la Vision ; c'est dire l'importance que le Consistoire a voulu donner à cette dimension du « témoignage » pour notre Eglise. De tout temps, notre Eglise a su rendre témoignage par sa vie communautaire, son engagement ; aujourd'hui, parce que le monde change, parce que la plupart de nos concitoyens n'ont plus « les codes » nécessaires pour comprendre le message de l'Eglise (qu'il soit en paroles ou en

actes), nous devons absolument revisiter notre compréhension de ce que signifie « témoigner », dans notre réalité d'une Eglise ouverte à tous. Il existe certainement de nombreuses manières d'être témoins du Christ et chacun de nous individuellement, comme chacun de nos lieux (à commencer par le CC), dans sa spécificité propre, doit être encouragé à réfléchir à la manière avec laquelle il ou elle témoigne de sa foi. Il n'est donc pas du tout question d'imposer une ou des façons de témoigner du Christ. A fortiori, il ne s'agira jamais de dire aux autres ce qu'ils doivent croire ou ce qu'il serait juste de croire : cela ne serait pas conforme à notre théologie. Mais il s'agit d'exprimer avec les mots et les attitudes d'aujourd'hui ce que nous croyons. Ou, pour le dire selon la belle injonction de la première épître de Pierre : « être toujours prêts à témoigner de notre espérance à ceux qui nous en demandent compte » (1 Pierre 3,15). Cela passe probablement par un témoignage plus explicite, cela sous-entend certainement que notre Eglise accepte d'être de moins en moins une Eglise « installée » pour devenir de plus en plus une Eglise de témoins prêts à « aller à la rencontre de tous » pour dire pourquoi et surtout au nom de quoi, de Qui ils agissent et espèrent au cœur de la cité.

Le CC entend continuer à encourager la réflexion dans les différents lieux et favoriser toutes les initiatives qui renforceront notre témoignage.

Une Eglise qui croît

Le CC, dans son rapport de l'an passé, s'est courageusement autorisé à parler de croissance. Non pas en pensant naïvement qu'il suffit de décréter la croissance pour qu'elle adienne, mais pour initier un travail, d'abord en notre sein, afin que nous essayions de comprendre ce que ce terme de « croissance » peut signifier dans notre réalité. Entre une vision pragmatique (technocratique) qui voudrait donner tout pouvoir à la raison des chiffres et celle qui voudrait croire qu'il suffit de faire confiance au Seigneur, le CC estime que nous devons oser affronter cette question en Eglise. Cela sous-entend que nous regardions avec lucidité ce qui ne fonctionne pas bien, que nous osions affronter quelques chiffres qui nous font mal ; cela veut aussi dire que nous voulons regarder ce qui va bien et nous en réjouir. Le CC est conscient que la position de notre Eglise au sein de la société va encore évoluer et que notre place risque bien de se réduire encore ; mais cette dure et implacable réalité n'empêche pas que nous parlions de croissance ou de « fruits » ; car il y a dans chacun de nos lieux des réalités porteuses de fruits, des possibilités de développement. Encore faut-il les repérer, les privilégier et probablement resserrer notre mission autour de ces axes de croissance possibles.

La reconnaissance du Conseil du Consistoire est immense à la vue des comptes de cette année. Ils sont le fruit d'une gestion rigoureuse, mais également du soutien renouvelé de nombreux donateurs. Cela est un signe très encourageant et porteur de promesses. Toutefois, nous devons rester vigilants. Une lecture fine des comptes nous montre que nous continuons de perdre annuellement près de deux pour cent de nos donateurs. Le nombre de baptêmes célébrés, de catéchumènes inscrits, d'enfants dans les classes bibliques reste bas et doit nous alerter de manière urgente. Si nous ne prenons pas aujourd'hui des mesures courageuses, si nous ne

prenons pas la mesure de cette fragilité, les comptes de cette année risquent de n'être qu'une embellie passagère.

Comme pour le point précédent, le CC souhaite continuer à porter cette réflexion en son sein mais également accompagner la réflexion de l'ensemble de notre Eglise afin d'établir plus précisément ce que ce concept de « croissance » peut signifier dans nos différents lieux de mission.

Resserrer la mission autour de quelques objectifs stratégiques

La Vision votée au Consistoire constitue le texte qui doit inspirer nos orientations et nos choix. Cette belle déclaration nous permet de nous accorder, à la façon d'un diapason, et décrit ainsi les finalités vers lesquelles notre Eglise doit tendre. Toutefois, le « la » donné par le diapason ne garantit pas l'interprétation du morceau. Le Conseil du Consistoire a le souci de la mise en œuvre plus concrète de cette Vision. Il entend se doter d'outils pour le guider dans les choix que, comme Conseil, il devra opérer. Parallèlement à ses propres réflexions, le CC souhaite offrir aux différents lieux d'Eglise son appui pour dégager des priorités, pour poursuivre l'action entreprise depuis que le texte de la « Vision » nous a été donné.

Comme d'autres lieux de notre Eglise, le Conseil du Consistoire, lors d'un temps de retraite avec la Direction, s'est risqué à un « exercice de style ». Ensemble, toutes les personnes présentes ont cherché à répondre à la question suivante : « Si nous devons définir quels sont les objectifs prioritaires pour mettre en œuvre la Vision, quels seraient-ils ? ». Suite à ce travail, sept objectifs ont semblé réunir l'ensemble des réflexions des membres du Conseil du Consistoire et de la Direction :

1. Renforcer la place d'un témoignage centré sur Jésus-Christ.
2. Stimuler la dimension communautaire dans l'Eglise en revisitant ses formes - existantes et à découvrir.
3. Renouveler la transmission d'un Evangile vivant.
4. Vivre la prière et le discernement, offrir la place centrale à l'Esprit Saint pour qu'il nous guide dans notre cheminement communautaire vers la Vision.
5. Encourager une Eglise "originale", missionnaire, audacieuse et diversifiée particulièrement attentive à ceux qui n'y sont pas.
6. Parler de croissance dans l'Eglise et découvrir ce qu'elle signifie dans notre réalité.
7. Mobiliser le soutien financier de membres et donateurs et valoriser les ressources existantes dans un esprit de partage en vue de maintenir les ressources au service de notre mission.

Très loin du Conseil du Consistoire l'intention de vouloir décréter « d'en haut » ces objectifs ; au contraire, le CC souhaite les soumettre à discussion et provoquer le débat. En effet, peut-être ces objectifs pourraient-ils paraître superflus ou de l'ordre de l'évidence ? Peut-être certains sont-ils « fragiles » ou redondants ? Peut-être y en a-t-il d'autres ?

Il demeure néanmoins important, devant la diminution de nos forces et face à l'étendue des demandes, d'affirmer un certain nombre de priorités qui puissent nous guider dans les années à venir. La Vision seule, aussi belle soit-elle, ne peut se suffire à elle-même. Elle marque clairement un horizon, mais ne dit que peu de choses sur le chemin à parcourir pour que nous puissions l'atteindre. C'est ce que permettraient des objectifs plus précis. Le monde change, l'Eglise change ; nous devons probablement « resserrer » notre mission et concentrer nos forces autour de quelques objectifs prioritaires pour demeurer fidèles à l'élan issu du processus de Montmirail : telle est la conviction du Conseil du Consistoire.

Un équilibre à trouver entre les différents types de ministères

Le Conseil du Consistoire a la chance et l'avantage d'être régulièrement en contact avec quasiment tous les lieux de notre Eglise. Le CC mesure ainsi le travail qui s'y accomplit, que ce soit pour tenter de repenser nos structures et trouver de plus grandes cohérences au sein des Régions, mais également en termes de mise en œuvre de la Vision. Le CC est conscient que la tâche de toutes les personnes impliquées est lourde et parfois difficile, devant l'étendue des demandes et le manque de moyens. Le CC souhaite donc encourager chaque Région, Service ou Espace à poursuivre dans la voie de la régionalisation et de la complémentarité des lieux, en trouvant sa juste manière de faire, probablement différente d'une entité à l'autre. Il ne s'agit pas de tailler à la hache ce qui se fait, et encore moins de démanteler les communautés locales (que nous devons et voulons choyer !), mais il ne s'agit pas non plus de maintenir coûte que coûte ce qui existe à la seule justification que nous avons toujours fait comme ça.

Cette ouverture à oser penser la mission différemment, à rechercher une plus grande cohérence et à trouver des voies nouvelles, le Consistoire l'a confiée à toute l'Eglise. A son niveau, par des échanges entre différents partenaires (ministres, laïcs, membres des instances), le Conseil du Consistoire souhaite rechercher un équilibre entre différents types de ministères. En effet, ce n'est que dans la complémentarité de différents ministères que l'Eglise de demain pourra le mieux répondre à sa mission.

Aujourd'hui, les ministères au service des Régions restent primordiaux. La communauté locale rassemblée demeure une réalité, non seulement incontournable, mais profondément pertinente et signifiante pour nombre de protestants et pour notre Eglise. Il n'en demeure pas moins que, depuis des décennies, notre Eglise manifeste son souci d'être présente différemment, notamment à travers les différents Services (formation, accompagnement, solidarité, etc.). Cette présence au cœur de la cité a, du reste, fait l'objet d'un intérêt et d'une reconnaissance renouvelés, notamment de la part du monde politique, soulignant l'importance de notre présence dans des lieux comme les hôpitaux ou la prison pour ne citer qu'eux. Nous devons absolument maintenir ce type de présence, quitte à solliciter l'aide de partenaires extérieurs (voire de l'Etat) pour contribuer au financement de ce pan de mission.

Mais aujourd'hui, nous devons oser encore de nouveaux chemins. Si ces ministères de paroisses (de Régions !) et de Services (aumôneries) demeurent pertinents, ils sont insuffisants pour nous permettre d'« aller à la rencontre de tous » en dépit de la qualité du ministère fourni. D'autres manières de faire, d'être communauté, de porter témoignage doivent être explorées.

Le CC entend favoriser l'émergence de projets nouveaux lorsqu'il y a combinaison entre les choix du Consistoire (la Vision) et des charismes particuliers. Ces ministères « pionniers » ou « transversaux » doivent pouvoir, le cas échéant, être tentés dans un cadre donné, avec des objectifs définis et (lorsque cela s'impose) une durée déterminée. Au risque de nous tromper, au risque que certaines tentatives échouent, nous n'avons d'autre choix que d'essayer. Différents projets sont en cours comme les Espaces (depuis quelques années maintenant) mais aussi « Le Lab » ou « l'Eglise des enfants » ou encore « le ministère témoignage » pour ne citer que ceux-ci. Le CC n'entend pas faire du nouveau pour faire du nouveau. Nos ministères traditionnels sont déjà, en tant que tels, des lieux de mission ouverts à tous. Il entend (pour résonner avec l'objectif 5 mentionné plus haut) encourager une Eglise "originale", missionnaire, audacieuse et diversifiée.

En guise de conclusion, Le CC tient à rappeler combien il souhaite rester le plus proche possible de la réalité du terrain et en lien avec l'ensemble des partenaires sans l'appui desquels il lui serait difficile d'œuvrer. Le CC entend remercier ici les consistoriaux de leur aide et de leurs conseils, ainsi que des décisions qu'ils prennent puisqu'il leur incombe cette lourde responsabilité. Le CC remercie aussi la Direction sans les efforts constants de laquelle le plan de redressement de notre Eglise ne serait pas possible, ni en voie de réalisation. Ce n'est que grâce à ce travail de tous les jours qu'elle peut vivre et accomplir sa mission. Le CC remercie encore la Compagnie de son ministère et de son soutien théologique et spirituel. Les nombreuses occasions d'échange et de partage entre CC et Compagnie sont précieuses. Enfin, le CC tient à dire son admiration pour l'engagement des conseillères et conseillers qui s'engagent dans tous les lieux, quels qu'ils soient. Merci aussi à chacune et chacun des membres de toutes les communautés vivantes de notre Eglise, qui donnent sens à notre travail.

Puisse le Saint-Esprit nous guider dans nos choix et renouveler au quotidien notre engagement.

Soli Deo gloria !